

# Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE PORT-VENDRES



## Réunion du Conseil Municipal

*Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la Salle du Conseil Municipal au 2<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :*

**Vendredi 21 octobre 2022 à 10 h 00**

**La séance se déroulera avec public et retransmission des débats en direct sur la page Facebook de la Ville**

### ORDRE DU JOUR

1. Désignation de deux membres élus à la Commission d'Appel d'Offres pour le groupement de commandes « Formation hygiène et sécurité » avec la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris – Période 2023 – 2025.
2. Admissions en non-valeur du budget principal – Exercice 2022.
3. Mise à jour des tarifs communaux – Année 2023.
4. Cession des parcelles cadastrées AD 843 et AD 844 (Lots A et B) à Monsieur et Madame GUILLOD et Madame CANOLLE.
5. Cession de la parcelle cadastrée AS 797 (Lot A) à Monsieur Henri ERRE.
6. Avis sur le projet de Plan Local de l'Habitat 2022 – 2027 arrêté.
7. Réalisation d'un nouvel ossuaire « Ossuaire spécial II ».
8. Dénomination de la salle de théâtre du cinéma théâtre le Vauban « Théâtre Josette Parramon ».
9. Intégration d'œuvres artistiques au Patrimoine Communal.
10. Don du monument Soldis.
11. Don de l'Association Vélo Club à la Ville de Port-Vendres.
12. Demande d'essences arbustives et arborées auprès de la Pépinière Départementale.
13. Vœu en faveur de l'ouverture du Col de Banyuls.

Fait à Port-Vendres, le 14 octobre 2022

Le Maire,  
Grégory MARTY

